



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE JEUNES**



Réunion Plénière du Jeudi 19 Novembre 2020

Procès-Verbal N° DIS.J.02.20.21

DECISIONS DE LA COMMISSION

Affaire n° 1 :

PLATEAU U13 – D1 – Groupe B du 17.10.2020

Club du TAC :

- La Commission donne les matchs ci-dessous perdus par pénalité Art 200 des statuts et règlements :

- TAC / COLOMIERS n°23158170
- TAC / LA FAOURETTE n° 23158398

Affaire n° 2 :

Match n°23167183 – TOURNEFEUILLE AS 12 / FONSORBES AV 12- Coupe du District U18 du 27.09.2020

Arbitre :

1 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter de la reprise des compétitions jeunes

Motifs : Propos injurieux à joueur en dehors de la rencontre

- Transmission du dossier à la CDA pour suites à donner.

Pour le club de FONSORBES :

1 match de suspension automatique + 3 matchs de suspension ferme.

Motifs : Propos injurieux à officiel pendant la rencontre.

Affaire n° 3 :

Match n°21945528 – CADOURS / FONBEAUZARD - U18 D2 du 18.01.2020

Pour le club de CADOURS :

2 ans de suspension ferme à compter du 07.12.20

Motifs : Acte de brutalité / coup pendant la rencontre